



## VACCIN BIVALENT, INACTIVÉ, CONCENTRÉ ET PURIFIÉ POUR L'IMMUNISATION ACTIVE DES OVINS ET DES CAPRINS CONTRE LA MALADIE DES ABCÈS.

## **EMULSION INJECTABLE**

#### **COMPOSITION**

#### PAR DOSE VACCINALE DE 2 ML:

#### PRINCIPE ACTIF:

Suspension concentrée et purifiée de Corynebacterium pseudotuberculosis (ovis) et de Staphylococcus aureus Sbspanaerobius dans un excipient à base d'hydroxyde d'aluminium.

- Anatoxine et anaculture concentrées et purifiées de Corynebacterium pseudotuberculosis (ovis) ≥ 90%\*
- Anatoxine et anaculture concentrées et purifiées de Staphylococcus aureus Sbsp anaerobius ≥ 90%\*

\*≥%90 de protection sur les ovins vaccinés et challengés.

#### **EXCIPIENTS:**

- Adjuvent : Hydroxyde d'alumine sous forme Al3+, 0,7 mg/ml ± 0,2 ;
- Conservateur : Formaldéhyde libre, inférieur ou égale à 1,6 mg/ml
- Ajusteur de tonicité et de volume : solution saline (Eau PPI + 8,5 mg
  NaCl), QSP 1 ml.

#### **INDICATIONS**

Prévention par immunisation active des petits ruminants contre la maladie des abcès engendrée par **Corynebacterium pseudotuberculosis (ovis)** et de **Staphylococcus aureus** Sbsp **anaerobius.** 

#### **CONTRE-INDICATIONS**

Aucune

## MISES EN GARDE PARTICULIÈRES À CHAQUE ESPÈCE CIBLE

En raison de la sensibilité particulière vis-à-vis des injections, éviter de vacciner les chèvres gestantes. Aucune précaution spéciale n'est à prendre pour les femelles en période de lactation.

#### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL

- Ne vacciner que les animaux en bonne santé avec un matériel d'injection stérile;
- Respecter les conditions d'aseptise habituelles ;
- Ne pas utiliser de désinfectants pour stériliser les seringues ou les aiguilles.
- Utiliser des aiguilles stériles et les changer fréquemment.
- Agiter vigoureusement le flacon avant l'emploi afin de remettre en suspension le précipité constitué par l'hydroxyde d'aluminium.
- Eviter d'injecter le vaccin à température trop basse ; il est recommandé de sortir le flacon du réfrigérateur quelques heures avant utilisation.
- Tout flacon entamé ne peut être réutilisé.
- Se méfier en milieu fortement contaminé, des localisations d'infections générales chez des porteurs apparemment sains.
- Opérer de préférence sur des animaux en bonne santé.



- Désinfecter avec soin le lieu d'inoculation et éviter tout traumatisme intempestif.
- Il est pratique de programmer le rappel annuel des animaux au moins deux semaines avant la période à risque, spécialement avant toute opération susceptible de produire des blessures (agnelage, castration, tonte...).
- Pour une efficacité optimale, la vaccination contre la lymphadénite caséeuse doit être accompagnée d'autres mesures de prophylaxie sanitaire; pour ce faire, un vétérinaire devrait être consulté.

Les techniques de purification et de concentration utilisées pour la production du vaccin CORYNELVAC assurent une protection maximale et une réaction inflammatoire minimale. Plusieurs facteurs peuvent influencer l'efficacité de la vaccination, notamment : les maladies concomitantes, le statut nutritionnel, le parasitisme, les conditions environnementales, le stress de transport ainsi que les traitements thérapeutiques en cours.

#### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MÉDICAMENT AUX ANIMAUX

- Le port de gant et de lunettes est souhaitable,
- En cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, une consultation médicale est nécessaire.

#### **AUTRES PRECAUTIONS**

Tous les flacons de vaccin non utilisés ou les déchets dérivés de ce médicament doivent être éliminés et détruits selon la réglementation en vigueur dans le pays.

#### **EFFETS SECONDAIRES**

Très rarement, un choc anaphylactique est observé chez les animaux sensibilisés. Dans ce cas, administrer immédiatement un traitement approprié. Une réaction œdémateuse locale et bénigne peut être observée chez l'animal vacciné sans aucune répercussion sur son état général. Un petit nodule ferme peut persister quelques semaines à quelques mois après la vaccination.

#### UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE ET / OU DE LACTATION

Pour obtenir une quantité suffisante d'anticorps dans le colostrum, une deuxième injection devrait être faite 2 à 8 semaines avant la date attendue de mise bas. Eviter en outre le stress des femelles gestantes.

#### INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS :

Aucune n'est connue à ce jour; en l'absence de données spécifiques, aucune recommandation ne peut être faite quant à l'utilisation du vaccin en concomitance avec d'autres produits pharmaceutiques. Il est préférable de différer toute autre injection.

## MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

#### **POSOLOGIE**

Une dose vaccinale correspond à 2 ml.

#### **VOIE D'ADMINISTRATION**

Voie sous-cutanée, en arrière du coude.



#### PROGRAMME DE VACCINATION

- Primovaccination : deux injections espacées de 3 à 4 semaines et à partir de 6 semaines d'âge. Les animaux plus jeunes sont moins susceptibles de développer une immunité protectrice en raison de l'immaturité de leur système immunitaire.
- Rappel: une injection annuelle.

### SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « effets secondaires » n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

#### TEMPS D'ATTEN

Nul.

Aucune n'est connue à ce jour.

## PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Le vaccin stocké à 5±3°C et à l'obscurité se conserve pendant 24 mois. Il ne doit pas être congelé. Tout flacon entamé doit être entièrement utilisé ou éliminé.

### PRESENTATION (S):

- Flacon de 50 ml (25 doses).
- Flacon de 100 ml (50 doses).
- Flacon de 250 ml (125 doses).
- Flacon de 500 ml (250 doses).

## ÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE LORS DE ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DÉCHETS DÉRIVÉS DE L'UTILISATION **MÉDICAMENTS**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets pharmaceutiques.



# USAGE VÉTÉRINAIRE. A NE DÉLIVRER QUE SUR ORDONNANCE.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES - BIOPHARMA



Avenue HASSAN II, CYM - B.P.4569 - Rabat-Akkari. Maroc.







info@biopharma.ma 💮 www.biopharma.ma